

Programme de formation

Intitulé de la formation : LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE DOMMAGE ET LES RESPONSABILITES
(conformément à la DDA entrée en vigueur le 23 février 2019)

FORMATEUR : Olivier HOFFMANN

Objectifs du module :

- Assurer au mieux ces clients concernant le patrimoine
- La gestion des contrats (sinistre et risque)
- Identifier les responsabilités pouvant être mises en jeu.
- Connaître la gestion d'un risque

Public et pré requis :

Salariés d'assurance, de mutuelle, d'immobilier faisant la gestion des sinistres, agents, courtiers, intermédiaires d'assurances, et gestionnaires de contrats d'assurances

Modalités techniques et pédagogiques :

- ✓ Supports et matériels utilisés : Outils informatiques et/ou diaporama
- ✓ Documents remis : Dossier pédagogique
- ✓ Intervenant : Professionnel de l'assurance

Suivi et évaluation :

Modalités de suivi : Evaluation des compétences

Modalités d'évaluation : Questionnaire d'évaluation de la formation

Modalités de déroulement :

Durée : 15 heures

Date : 16 et 30 mars 2020

Lieu : CFP Montplaisir

Prix : 480 €

Contenu détaillé et séquencé de l'action :

JOUR 1 :

L'opération d'assurance

- Risque de d'assurance, prime, indemnité et garantie forfaitaire
- Les contrats, sa durée et ses clauses en fonction des acteurs et des différents dommages aux biens
- Les obligations du contrat
- Les garanties

JOUR 2 :

Assurance des responsabilités

- Cadre juridique des responsabilités
- Les garanties des responsabilités
- La gestion du risque